



COMMUNIQUE
DE PRESSE

Presse Endesa France

10 boulevard Haussmann, 75009 Paris
gmv@endesa.fr

endesa.fr

INAUGURATION DE LA STATION GNV DE SARREGUEMINES

Paris, 19 octobre 2018. – La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC) et Endesa confirment leur engagement pour la mobilité durable avec le lancement d'une station publique GNC/bioGNC sur le territoire de l'agglomération.

L'ouverture de cette station fait partie du plan de développement du GNV d'Endesa en France et en Europe, destiné à proposer des solutions d'accès au GNV et au bioGNV à travers un réseau de stations publiques et privées et s'inscrit dans le cadre d'une station multi-énergies promue par la CASC - une station hydrogène et des bornes électriques sont présentes sur le même terrain.

La station publique permet d'avitailier tous types de véhicules, 24h/24, 7j/7, sur plus de 3000 m2. Les usagers ont le choix de s'alimenter aussi bien en Gaz Naturel Compressé (GNC) que, en tout ou partie, en bioGNC. La tarification, compétitive par rapport au gazole, est différenciée selon les usages, occasionnels ou réguliers.

Cette station est la propriété d'Endesa, et est implantée sur un terrain mis à disposition par la CASC, laquelle a participé dans ce projet en finançant les travaux de génie civil et de voiries. Cet engagement mutuel dans le projet montre une réelle volonté, de part et d'autre, de développer la filière du GNV.

Le développement du GNV qui s'accélère dans l'hexagone est un mouvement clé pour les transports de marchandises et de personnes compte tenu des évolutions réglementaires en cours et des restrictions à venir concernant les émissions de CO2 et de particules fines. Endesa et la CASC accompagnent ce changement en apportant des solutions concrètes aux problèmes de pollution locale et à la transition énergétique du secteur du transport.

En effet, le GNV permet une réduction de 95 % des émissions de particules, de 40 à 65 % de celles de NOx et jusqu'à 20 % de celles de CO2. Il permet ainsi de répondre aux objectifs de santé publique (et aux prochaines évolutions et restrictions réglementaires) visant à réduire les émissions polluantes causées par le transport en zone urbaine. En outre, au-delà de ses avantages environnementaux, en comparaison avec le gazole, le GNV permet également de faire des économies sur l'achat du carburant : il est l'alternative incontournable au diesel pour le transport routier de marchandises.